

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DYNA STRETCH

Selon la réglementation 1907/2006/EC - révision 453/2010 (REACH)

Date d'impression 05/09/2013

Date de création 12/12/2012

Date de révision 10/02/2013

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Nom du produit DYNA STRETCH
Code du produit 10201618M1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Ruban auto-fusionnant d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PARTSMaster div. de NCH France SAS
BP 102 - 77486
PROVINS Cedex
Tél. : 01 64 60 32 50 - Fax : 01 64 60 32 19

Adresse e-mail fratech@nch.com
Site internet www.nch.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 64 60 32 00 (Heures de bureau)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EC. La directive 2009/2/EC selon la 31^{ème} adaptation de la directive 67/548/EEC (produits dangereux) a été prise en compte.

2.2. Éléments d'étiquetage

S2 Conserver hors de la portée des enfants
A usage professionnel

2.3. Autres dangers

Pas de danger additionnel identifié

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme défini selon la réglementation EC 1907/2006.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composant	No.-CAS	EC N°.	Pour cent en poids	Classification	Notes
COLLOIDAL SILICON DIOXIDE	112945-52-5	-	25 - < 50	-	
DI-(2,4-DICHLOROBENZOYL) PEROXIDE	133-14-2	205-094-9	1 - < 2.5	O; R7 R38	
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE	556-67-2	-	1 - < 2.5	R53 Repr.Cat.3; R62	
BORIC ACID	10043-35-3	233-139-2	0.25 - < 1	Repr.Cat.2; R60-61	

Cette préparation contient une ou des substance(s) en dessous du seuil de classification

Pour toutes phrases R utilisées dans cette section voir le texte complet en section 16

Ce mélange contient une substance extrêmement préoccupante à une concentration supérieure à 0,1 % en masse

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment à l'eau.

Contact avec la peau

Laver à l'eau chaude et au savon.

Ingestion

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs

Contact avec la peau

Peu susceptible de provoquer une irritation lors d'une exposition brève ou occasionnelle

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesAvis aux médecins

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié

Utilisation:; Poudre sèche, Mousse résistant à l'alcool, Eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire et un équipement complet de protection

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune requise pour le matériel tel que fourni.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Insoluble dans l'eau et coule.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyageMéthodes de confinement

Ramasser et prendre des dispositions pour l'éliminer.

Méthodes de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sections 7, 8 et 13

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**Limites d'exposition

Pour les substances

Composant	Union Européenne	Royaume Uni	France	Allemagne	Belgique
BORIC ACID				AGW: 0.5mg/m ³ Peak: 10mg/m ³ TWA: 10mg/m ³	6 mg/m ³ STEL (as borate) 2 mg/m ³ TWA

Composant	Autriche	Suisse
COLLOIDAL SILICON DIOXIDE	TWA: 4 mg/m ³	
BORIC ACID		STEL: 10 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³

Protection respiratoire

Inutile dans les conditions normales d'utilisation

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

La ventilation usuelle est normalement suffisante

Équipement de protection individuelle (EPI)

Les équipements de protection individuelle (EPI) ne sont normalement pas requis.

Protection des mains

Pour un contact prolongé ou répété avec les mains, utilisez des gants appropriés. Conforme à EN 374.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité si la méthode d'utilisation peut entraîner un contact oculaire. Approuvé selon EN 166.

Considérations générales d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. .

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les informations ci-dessous indiquent des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification

Aspect	Noir bande	Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Odeur	Légèrement sucrée	Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
État physique	Solide	Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.
pH	Non applicable.	Limites d'inflammation dans l'air en %	Non applicable.
Point d'éclair	Sans rapport	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Densité	1.18 g/cm ³	Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Viscosité	Non applicable.	Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Solubilité	Insoluble dans l'eau	Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
		Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Pas d'autre information disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Non considéré comme hautement réactif. Voir plus d'information ci-après.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange lui-même ne réagira pas dangereusement ou ne polymérisera pas pour créer des conditions dangereuses dans les conditions normales d'utilisation

10.4. Conditions à éviter

Pas de conditions à remarquer spécialement

10.5. Matières incompatibles

Aucun matériau à mentionner

10.6. Produits de décomposition dangereux

Sans, dans des conditions de stockage et d'utilisation normale

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
OCTAMETHYLCYCLOTETRAISIOXANE		= 794 µL/kg (Rabbit)	= 36 g/m ³ (Rat) 4 h
BORIC ACID	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec la peau

Peu susceptible de provoquer une irritation lors d'une exposition brève ou occasionnelle

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs

Cancérogénicité

Ce produit ne contient pas de substance cancérigène connue

Effets mutagènes

Ce produit ne contient pas de substance mutagène connue

Effets sur la reproduction

Contient des substances avec un effet connu sur la reproduction en dessous de seuil de classification.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Composant	Toxicité pour les poissons	Daphnie	Toxicité pour les algues
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	LC50 > 500 mg/L Brachydanio rerio 96 h LC50 > 1000 mg/L Lepomis macrochirus 96 h	EC50= 25.2 mg/L 24 h	
BORIC ACID	LC50 = 1020 mg/L Carassius auratus 72 h	EC50 115 - 153 mg/L 48 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Généralement un produit minéral qui ne peut être éliminé de l'eau par des procédés biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée de test n'est disponible pour les composants de cette substance

Composant	log Pow
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	5.1
BORIC ACID	-0.757

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme définit selon la réglementation EC 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Vider les restes. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des centres de traitement pour leur recyclage ou leur élimination. Recycler selon la législation en vigueur.

N° de déchet suivant le CED

Les codes de déchets suivants EWC/AVV peuvent être applicables 17 09 03* autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1, 14.2, 14.3, 14.4.

Non classé pour le transport de matières dangereuses

14.5. Dangers pour l'environnement

Pour le transport, le mélange n'est pas dangereux pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

L'emballage n'est pas typiquement transporté par IBC's

Informations complémentaires

Les informations ci-dessus sont basées sur la dernière réglementation de transport, ADR pour la route, RID pour le chemin de fer, IMDG pour la mer, et IACO/IATA pour les airs

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EC. La directive 2009/2/EC selon la 31^{ème} adaptation de la directive 67/548/EEC (produits dangereux) a été prise en compte.

Tableaux des maladies professionnelles

Composant	RG
COLLOIDAL SILICON DIOXIDE	RG 5, RG 14, RG 15, RG 15bis, RG 20bis
BORIC ACID	RG 20, RG 20bis, RG 26, RG 34, RG 65

Classification WGK

Classe de danger pour l'eau hebdomadaire (WGK1), Classification selon WwVwS

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité n'a pas été créée

SECTION 16. AUTRES DONNÉES**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

R 7 - Peut provoquer un incendie. R38 - Irritant pour la peau. R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R60 - Peut altérer la fertilité. R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R62 - Risque possible d'altération de la fertilité.

Préparé par Austen Pimm

Date de création 12/12/2012

Date de révision 10/02/2013

Sommaire de la révision

Remplace la FdS référence 114440M1 sections de la FdS mise-à-jour 3

Abréviations

REACH: Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques

EU: Union européenne

EC: Commission européenne

EEC: Communauté économique européenne

UN: Nations unies

CAS: Chemical Abstracts Service

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

vPvB: très Persistantes et très Bio-accumulables

LC50: Concentration létale médiane

LD50 : Dose létale médiane

EC50: Concentration efficace médiane

LogPow: LogP octanol/eau

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (règlement administratif allemand des substances représentant un risque pour les eaux de surface : Allemagne)

WGK: Wassergefährdungsklasse (Classement de pollution des eaux).

AVV: Abfallverzeichnis-Verordnung (Code de déchet)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (European agreement governing the international carriage of dangerous goods by road)

IMDG: Maritime international des marchandises dangereuses

IATA: Association internationale du transport aérien

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer; (Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail)

EmS: Emergency Response Procedures for Ships Carrying Dangerous Goods

ERG: Guide des mesures d'urgence

IBC: Grand récipient pour vrac

IUCLID / RTECS Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées / Registre des effets toxiques des substances chimiques

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EDTA: Acide éthylènediamine tétraacétique

VOC: Composés organiques volatiles

w/w: Fraction massique

DMSO: Sulfoxyde de diméthyle

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

STEL: Limite d'exposition à court terme

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

BGW: Biologischer Grenzwert (Allemand)

NGV: Moyenne pondérée dans le temps

AGW: 'Arbeitsplatzgrenzwert' (valeurs limites au poste de travail, Allemagne)

Information supplémentaire

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales

Les résultats des tests de composants présentés dans les sections 11 et 12 sont généralement fournis par ChemADVISOR et assemblés à partir de sources de documentations accessibles au public, par exemple IUCLID / RTECS

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies sur cette Fiche de Données de Sécurité sont exactes au meilleur de nos informations et connaissances à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport, élimination et le rejet et ne doit pas être considérée comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernant uniquement le produit spécifique et ne

peut être valable pour ce produit utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf mention contraire dans le texte

Fin de la Fiche de Données de Sécurité